

XMA - Règlement du concours de nouvelles Automne 2019

Thème : « **Greta et la malédiction de la fée verte** ».

Les objectifs de ce concours sont :

- S'amuser, pour les écrivains et les lecteurs,
- Pousser les membres de l'association à écrire,
- Permettre, pour ceux qui le veulent, d'avoir des avis sur leur production.

Les règles sont les suivantes :

- Le concours est réservé aux membres de XMA, ainsi qu'à tous les élèves ou anciens élèves de l'X ou des Ecoles des Mines.
- Longueur maximum du texte : **7500 signes** espaces inclus,
- **Donner un titre** à la nouvelle afin de l'identifier au moment du classement
- Les textes sont à envoyer **sous format Word** à l'huissier du concours.
- Jury : tous les membres de XMA, (ainsi que les non-membres ayant proposé un texte), qui renverront leur grille de notation remplie à l'huissier du présent concours, Jean Sousselier, qui de ce fait ne concourra pas.
- Une note globale sera demandée, ainsi que des notes pour les 3 critères suivants :
 - o Respect du thème,
 - o Style, qualité d'écriture,
 - o Originalité du texte.
- Les notes attribuées pour la note globale et chaque critère iront de 0 à 10.
- Classement :
 - o Le classement officiel sera effectué en prenant la moyenne des notes exprimées pour la note globale.
 - o Des classements secondaires seront faits sur chacun des critères, en prenant la moyenne des notes exprimées pour chacun d'eux.
 - o Les évaluations seront anonymes.
 - o Les 4 classements publiés seront limités aux 10 premiers (si le nombre de participants est N inférieur à 20, la limite sera N/2).

Recueil d'avis des autres membres :

- Nous proposons aux auteurs de solliciter les avis du jury quant à leur texte. Le but étant d'avoir un avis externe motivé, afin de pouvoir progresser.
- Les membres du jury ne sont pas obligés de donner leur avis, c'est juste un service qui leur est demandé.

Planning :

- **1^{er} Décembre : date limite d'envoi des textes en format Word à sousselier.jean@orange.fr**
- 4 Décembre: tous les textes sont envoyés au jury, ainsi que la feuille de notation,
- **15 Janvier : date limite de renvoi des grilles de notation remplies,**
- 20 Janvier : le classement est publié.
- remise des prix lors de l'AG qui se tiendra au 1^{er} trimestre 2020

Remarque : chacun peut présenter plusieurs nouvelles, mais seule la meilleure sera classée.